

Dispositif d'accueil CEAP 365 jours

Besoin de répit ?

Le CEAP accueille des **jeunes de 3 à 20 ans** sur décision et orientation de la MDPH.

Ce service a une autorisation d'un an afin de venir compléter l'offre du territoire sur des solutions de répit. Il propose une place pour **les moins de 20 ans** et deux places **pour les plus de 20 ans** (amendement Creton) sous forme d'internat.

Notre objectif :

Créer une solution de répit complémentaire aux accueils temporaires du territoire.

Pour les familles et les aidants

*

Un temps de répit et de passage de relais pour souffler et penser à soi

*

Une continuité de prise en charge durant les périodes de fermetures d'établissements

*

Une solution pour prévenir les situations de crise

Pour les enfants et adolescents

*

Être accueilli sur un lieu repère

*

Respect du rythme de la personne au quotidien

*

Avoir des activités intra et extra-muros



Les conditions d'accueil :

- Avoir une notification active internat EEAP (Etablissement Enfants et Adolescents Polyhandicapés)
- Avoir une notification active d'accueil temporaire internat
- Aucun relais lors des fermetures de l'établissement de référence
- Situation d'épuisement de l'aidant



IMS Les Champs de Merle

45 rue Jacques Aubert
Saint-Gilles Les Hauts

ims@afl.re

Tél : 0262 22 73 35



Suivez-nous
sur 